

# Ecole de Martinvast

## Procès-verbal du conseil d'école du 11 juin 2019

### Participants

Fonction	NOM	présent	excusé	absent
IEN ou représentant	Mr SAGLIO		x	
Maire	Mr MARIE		x	
Président	Mme DEHAYNIN	x		
Conseillère municipale	Mme FONTAINE	x		
Enseignants	Mme HERY	x		
	Mme RENET	x		
	Mme SERATENSCHII	x		
	Mme LE BRETON	x		
	Mme GUILLEUX	x		
Parents titulaires	Mr FLEURY	x		
	Mme RICHOU	x		
	Mme VRIGNAUD	x		
	Mr CASTANIE	x		
	Mme CRESTEY	x		
	Mr PAPON	x		

### Ordre du jour

- ① Préparation de la rentrée 2019-2020
  - a. Effectifs prévisionnels
  - b. Equipe enseignante
  - c. Constitution des classes
  - d. Modalités de rentrée
  
- ② La sécurité à l'école
  - a. Exercice PPMS attentat
  - b. Posture Vigipirate
  
- ③ Bilan des actions du projet d'école
  
- ④ La bibliothèque à l'école
  
- ⑤ Subvention informatique
  
- ⑥ Bilan des actions menées par l'APEM

## ① Préparation de la rentrée 2019-2020

### a. Effectifs prévisionnels

<b>2 ans</b>	<b>PS</b>	<b>MS</b>	<b>GS</b>	<b>CP</b>	<b>CE1</b>	<b>CE2</b>	<b>CM1</b>	<b>CM2</b>
3	14	18	12	20	17	15	21	17

Nous comptons 47 élèves de maternelle et 90 élèves du CP au CM2. Nous comptons à ce jour 137 élèves.

### b. Equipe enseignante

Il n'y a pas de changement au sein de l'équipe enseignante. Un enseignant sera nommé pour assurer la décharge de Mme Dehaynin. Le jour de la décharge n'est pas connu.

### c. Constitution des classes

La date de naissance ne constitue plus le critère de répartition des élèves dans les classes à double niveau. L'objectif étant de former des groupes-classe hétérogènes, des climats et des ambiances de classe sereins.

### d. Modalités de rentrée

La rentrée est le lundi 2 septembre pour les élèves.

Une liste de fournitures sera distribuée avant les vacances aux élèves et affichée. La liste sera également disponible sur le site de la mairie.

Une demande a été faite à l'Inspection pour permettre aux nouvelles familles d'accompagner leurs enfants en maternelle (classe de Mme Héry sera concernée).

## ② La sécurité à l'école

### a. Exercice PPMS intrusion

Un exercice PPMS intrusion a été réalisé le vendredi 7 juin. L'objectif de cet exercice était de fuir. Nous ne sommes pas allés jusqu'à notre point de rassemblement. Les classes de CE2 CM1 et de CM1 CM2 n'ont pas pris l'exercice au sérieux, l'exercice a été refait l'après-midi pour ces 2 classes. L'exercice s'est déroulé dans de bonnes conditions pour les autres classes. L'année prochaine, sur son jour de décharge la directrice accompagnera chaque classe sur les lieux de rassemblement en cas de fuite de l'école.

### b. Mesures de sécurité dans les établissements scolaires

Les mesures de sécurité et le plan Vigipirate sont reconduits pour l'année 2019-2020. Le niveau de la posture Vigipirate est « sécurité renforcée-risque attentat ». Cette posture vise à renforcer la sécurisation des lieux, la vigilance et développer une culture de la sécurité.

### **③ Bilan des actions du projet d'école et perspectives pour 2018-2019**

Les actions programmées pour cette année scolaire ont été menées dans chacune des classes. Nous vous rappelons les axes : le suivi et l'accompagnement du parcours de tous les élèves, l'adaptation des pratiques pédagogiques et éducatives aux besoins des élèves et le renforcement du lien école/familles et les relations entre l'école et ses partenaires. Les actions développées par ces axes sont : le plaisir de lire (les plus grands lisent aux plus petits), l'histoire des arts, la mise en œuvre d'outils communs pour les niveaux, des évaluations communes....

L'avenant en éducation musicale a été réalisé et finalisé.

A la rentrée, en conseil des maîtres, nous étudierons chaque action du projet d'école et nous déterminerons les actions à poursuivre. Des avenants peuvent être établis selon les projets qui seront mis en place.

Deux sorties seront organisées au mois de juin. Nous prévenons les familles un peu tardivement mais nous étions en attente de financement. A ce sujet, Mme Fontaine soulève le problème du remboursement du repas de la cantine. Ce remboursement étant inférieur à 5€ peut être problématique au niveau de la comptabilité.

Classes de CE2-CM1 et CM1-CM2 : le mardi 18 juin – batterie d'Azeville et musée de Ste mère Eglise.

Classes de CP-CE1 et CE1-CE2 : le vendredi 21 juin – visite du musée de Ste Marie Du Mont et chasse au trésor

### **④ La bibliothèque de l'école**

La bibliothèque de l'école est restée disponible grâce au bénévolat de Mmes Hasne et Leroux, nous les en remercions. A la rentrée, si des bénévoles sont disponibles, le conseil des maîtres pourra agréer 2 personnes pour la gestion de la bibliothèque. Un mot sera distribué aux familles à la rentrée. L'année dernière, plusieurs personnes s'étant proposées, nous avons procédé à un tirage au sort.

### **⑤ Subvention informatique : Ecole numérique innovante et ruralité**

Au second conseil d'école, nous vous informions que l'école était éligible au projet Ecole numérique innovante et ruralité. La candidature de l'école a été retenue. Cette subvention permettra le financement des équipements suivants :

- ✓ des équipements numériques de la classe : des visualiseurs
- ✓ des équipements des élèves avec une solution type classe mobile : tablettes
- ✓ des équipements type matériel audio (station d'écoute)

## ⑥ Bilan des actions dans l'APEM

Mr Himen est excusé. La kermesse du vendredi 5 juillet est confirmée. Dès 16h, des stands seront ouverts pour accueillir les familles. Un repas est assuré le soir. La visite de Mr Ribouldingue lors de la soirée est envisagée, rien d'officiel à ce jour. Mr Himen nous fait savoir que sans parents bénévoles pour tenir les stands, la kermesse ne pourra avoir lieu.

## Information

Le projet cirque sera renouvelé en 2020-2021 avec la Compagnie du Gros Nez Rouge.

La Directrice  
Mme Dehaynin

La secrétaire de séance  
Mme Vrignaud, parent élu

Copie transmise à:

- ✂ Monsieur Saglio, Inspecteur de l'Education Nationale
- ✂ Monsieur Marie, Maire de Martinvast
- ✂ Madame Fontaine, représentante de la mairie chargée des affaires scolaires
- ✂ Mesdames et Monsieur élus des parents d'élèves, titulaires et suppléants
- ✂ Mr Himen, président de l'APEM
- ✂ Mme Pasqualotti, DDEN